

## FLASH INFOS

5 octobre 2014

### Suppression de 2 491 postes aux ministères économiques et financiers en 2015

Le projet de loi de finances (PLF) 2015 prévoit une baisse de 1278 postes dans la fonction publique d'État. Si cette baisse des effectifs est plus faible que les années précédentes (- 3 174 postes dans la loi de finances 2014 et - 2 317 postes en 2013), ce chiffre doit être relativisé.

En effet, les secteurs prioritaires – éducation nationale, justice, sécurité – bénéficient de 10 601 créations de postes, compensées par la réduction de 11 879 postes sur les autres missions des ministères. Une fois de plus ce sont les mêmes ministères qui sont mis à contribution, en particulier la défense avec 7 500 postes supprimés l'an prochain et **Bercy avec 2491 postes supprimés**.

Le document de synthèse du PLF s'efforce de justifier les suppressions d'emplois : « *Ces réductions de postes passent concrètement par la poursuite de la modernisation de l'activité des administrations : développement du numérique, optimisation des fonctions support, adaptation de l'organisation territoriale* ».

#### COMMENTAIRE :

On constate que les ministères économiques et financiers sont une fois de plus sollicités : rappelons que 2 564 postes étaient supprimés en 2014 et 2 353 postes en 2013. Pourtant, Bercy exerce des fonctions essentielles, notamment à travers la DB, la DGT, la DGFIP ou la DGDDI et, à ce titre, devrait être considéré comme un ministère prioritaire. Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer qu'une pression fiscale accrue génère un surcroît d'évasion fiscale, laquelle s'accompagne désormais de difficultés croissantes de la part des contribuables pour s'acquitter de leurs impôts divers et variés. Bref, le financement de l'État est par définition prioritaire, surtout en temps de crise. Faudra-t-il attendre de constater que le civisme fiscal est en déroute pour que les pouvoirs publics prennent enfin conscience du caractère prioritaire de Bercy ?